

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 27 JUIN 2019**

Séance extraordinaire tenue le 27^e jour du mois de juin 2019 à 19 h 15 à la salle des assemblées publiques située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Aucune personne n'assistait à cette séance.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin et monsieur Clément Pratte, conseiller formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Les membres du conseil sont tous présents et ils renoncent à l'unanimité à l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire pour y traiter des sujets suivants :

- 1- Appel d'offres – Construction d'un entrepôt

**APPEL D'OFFRES – CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT
2019-06-093**

Considérant le besoin d'entreposage de la Municipalité.

Considérant que le bâtiment à construire a fait l'objet de plans et devis.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité que directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Danny Roy, soit autorisé à effectuer un appel d'offres public pour la construction d'un entrepôt.

Adoptée

**LEVÉE DE LA SÉANCE
2019-06-094**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 20.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ _____
Maire
